

Evaluation d'impact sur la santé

Le parc de l'Épervière à Valence

L'OMS définit la santé comme étant « *un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* ». Cette définition implique qu'une multitude de facteurs (appelés déterminants de la santé) individuels, sociaux, économiques et environnementaux interviennent, à chaque étape de la vie, sur la santé des populations.

La démarche d'évaluation d'impact sur la santé (EIS) s'inscrit dans les principes de la charte d'Ottawa. S'appuyant sur un modèle socio-environnemental prenant en compte l'ensemble des interactions entre les différents déterminants de santé, elle offre un

cadre méthodologique pour incorporer des objectifs de santé dans le processus de développement et de planification. L'EIS se veut une démarche d'accompagnement du processus et encourage la participation des décideurs ainsi que des groupes de la population à l'identification des effets potentiels sur la santé. L'EIS permet d'identifier, les effets potentiels d'un projet ou d'une politique sur la santé de la population.

Véritable outil d'aide à la décision, elle a pour objectif de proposer des recommandations afin de maximiser les impacts positifs pour la santé et de minimiser les impacts négatifs.

Le réaménagement du site de l'Épervière à Valence

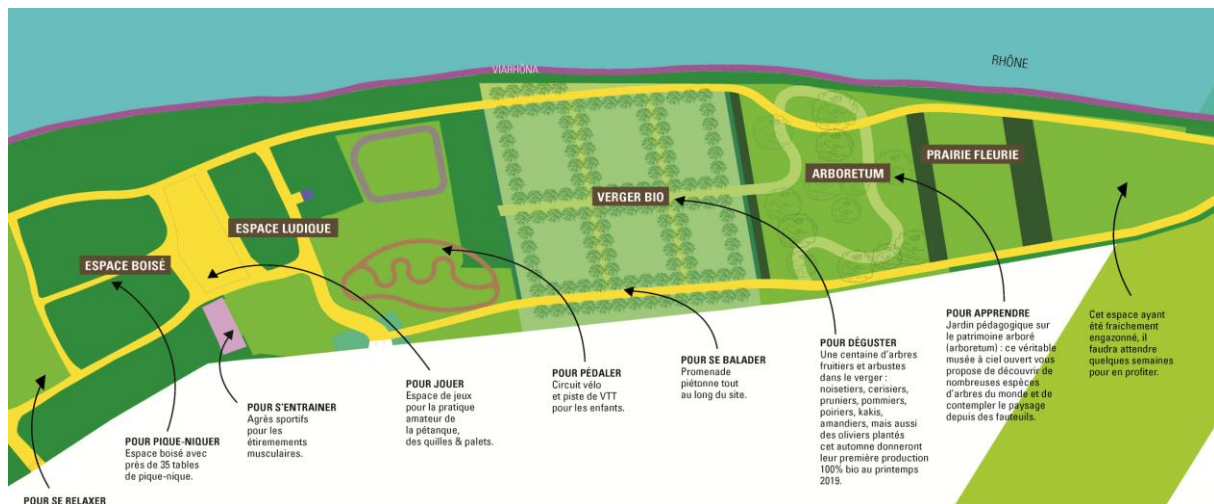
Le parc de l'Épervière est situé au niveau de la première terrasse de la ville de Valence sur les berges du Rhône, le long de la ViaRhôna. L'autoroute A7 traverse cette terrasse, isolant ainsi le site de la ville.



Aménagé sur un espace de 7 hectares de nature, de loisirs, sport, détente, mais aussi de sensibilisation à l'environnement en bordure du Rhône, le parc de l'Épervière offre de

nouvelles perspectives sur le Rhône, le massif de Crussol et son château. La transformation globale s'achèvera avec la construction d'un centre aqualudique qui proposera de nombreuses activités la création d'une « boucle verte » destinée aux piétons et aux cyclistes permettant la connexion et la valorisation des cinq grands parcs de la ville (Jouvét, Itchevan, Trinitaires, Épervière et Marcel Paul) et d'une halte fluviale et enfin la construction de l'écoquartier des Iles. L'ensemble s'inscrit dans le vaste projet de requalification et de conquête des berges du Rhône.

Le projet d'aménagement du site du parc de l'Épervière a été pensé de manière à préserver l'ambiance naturelle du site : espaces boisés ou de prairies, haies brise-vent et alignements d'arbres remarquables ont été conservés et valorisés, tout en préservant et développant des conditions favorables au maintien de la biodiversité, afin de permettre aux espèces de trouver un écosystème favorable. Il est constitué de différents espaces dédiés à des activités spécifiques (récréatives, sportives et éducatives), reliés par un cheminement piéton et jalonnés de bancs, chaises et prairies pour s'allonger et se reposer.



Les attendus de l'EIS : trouver le bon équilibre

Les effets positifs du parc liés à sa conception, son accessibilité, son rôle sur l'environnement, sa qualité, son entretien, et plus particulièrement encore, son adéquation aux attentes des habitants

Des **vigilances** à avoir sur : l'accessibilité, la qualité des aménagements, les conflits d'usage, la présence de pollens ou d'espèces invasives, le sentiment de sécurité...

Ce que dit la littérature

Une littérature abondante rapporte de nombreux bienfaits liés à la présence d'espaces verts dans un milieu urbain, à la fois pour l'homme, pour l'environnement, les équilibres naturels et pour l'économie. En effet, un grand nombre d'études et de revues ont traité de la question des bénéfices de la présence d'espaces verts pour la santé

physique, que ce soit par le biais de l'activité physique, de la réduction de l'obésité, ou encore par la diminution de la mortalité. Les espaces verts améliorent aussi la santé générale perçue par les individus. Ils procurent également des bénéfices pour la santé mentale, aident à la réduction des symptômes de dépression, sont un facteur de

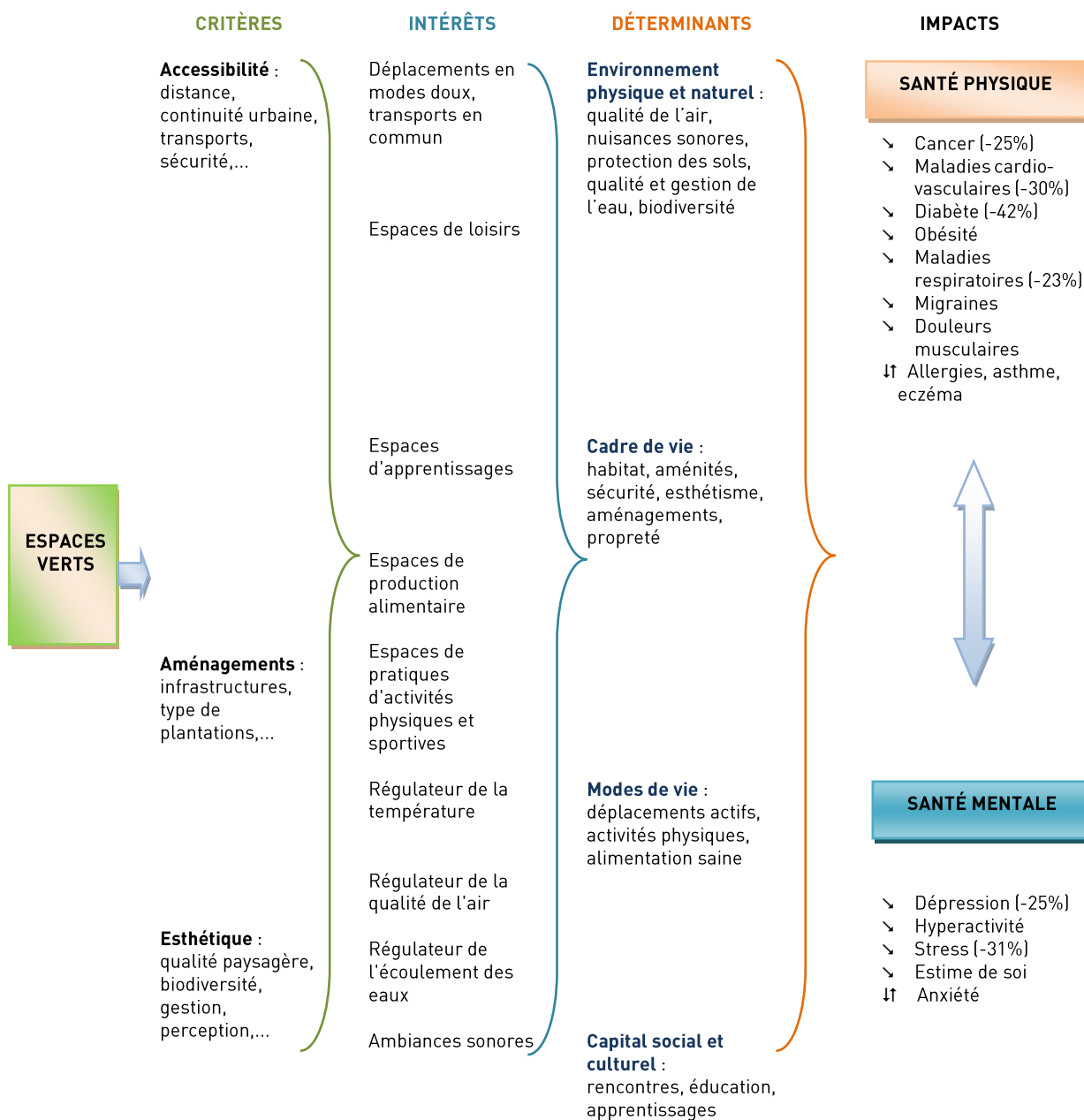
réduction du stress et enfin favorisent souvent la santé sociale. Enfin, la biodiversité des espaces verts et les services écosystémiques rendus influencent indirectement la santé.

Toutefois, l'accessibilité, les choix d'aménagements, les caractéristiques générales ainsi que les modes de gestion des espaces verts peuvent contribuer à accroître les craintes et les perceptions de danger par les utilisateurs, particulièrement pour les personnes âgées et les femmes seules. D'après l'étude menée par Asterès (*Les espaces verts urbains, mai 2016*), 10%

d'espaces verts supplémentaires à moins d'un km permettraient d'économiser 94 millions d'euros de dépenses de santé.

Enfin, grâce à l'outil HEAT* de l'Organisation Mondiale de la Santé 30 minutes de marche par jour réduiraient de 14% le risque de mortalité et 5 km par semaine de 2%.

**HEAT (Health Economic Assessment Tool) : Evaluation économique des effets sur la santé des mobilités actives*



Environnement physique et naturel



Le parc de l'Épervière bénéficie d'un cadre assez exceptionnel en bordure du Rhône. Il est toutefois situé aux abords de l'autoroute A7, impliquant une mauvaise qualité de l'air avec des dépassements fréquents des limites préconisées. En effet, 75% de la population sont exposés à des niveaux supérieurs au seuil préconisé par l'OMS pour les particules fines (PM10) et jusqu'à 90% pour les particules plus fines (PM2.5). L'exposition à long terme à des niveaux de PM2.5 supérieurs au seuil OMS entraînerait 55 décès supplémentaires par an soit une espérance de vie perdue de 8 mois. Le bénéfice économique de la mortalité évitée est estimé à 91 millions d'euros par an. De plus, la station de mesures « Valence trafic », située en bordure de l'autoroute A7, présente des dépassements de la valeur limite réglementaire pour le dioxyde d'azote, gaz toxique qui augmente la fréquence et la gravité des crises d'asthme et favorise les infections pulmonaires chez l'enfant.

D'après Orhane©, le site de l'Épervière est dans une zone où le bruit routier varie entre 65 et 75 LDEN, en lien avec la proximité de l'autoroute (en zone calme, le bruit doit être inférieur à 55 LDEN). Ainsi, la mesure de la co-exposition air-bruit classe le parc de l'Épervière en zone dégradée à très dégradée.

Avec le dérèglement climatique, certaines espèces d'animaux vecteurs comme la tique pourraient se développer et constituer un risque non négligeable pour la santé des usagers. De même, la prolifération d'espèces envahissantes comme l'ambrosie et la chenille processionnaire demande une attention particulière. Même si la présence du moustique tigre n'est pas spécifiquement liée aux espaces verts, certains végétaux sont propices à son implantation comme le bambou, présent en quantité sur l'Épervière.



Effets positifs du projet

- la richesse en arbres du parc de l'Épervière devrait permettre une légère atténuation de la pollution de l'air
- la réduction de la vitesse sur l'A7 devrait permettre une baisse des émissions de polluants d'environ 10 %
- le parc constitue un bel espace de fraîcheur en été
- les mesures de surveillance de l'ambrosie doivent être maintenues pour réduire l'impact sur la santé

Vigilances

- Il faut surveiller l'implantation du moustique tigre et le développement de la tique (maladie de Lyme).
- La construction du centre aquatique le long de l'autoroute pourrait servir de barrière contre le bruit lié au trafic routier, mais constituera certainement une autre forme de bruit (jeux récréatifs) à étudier.
- Il faut favoriser la présence d'animaux prédateurs pour empêcher, entre autres, la prolifération de moustiques et de chenilles processionnaires.

RECOMMANDATIONS

- R1. Conserver la diversité et la densité des arbres présents sur le site en remplaçant les arbres abîmés le cas échéant.**
- R2. Prendre les mesures de limitation de la vitesse en fonction des résultats de l'étude en cours, sur l'influence de la réduction de la vitesse sur la qualité de l'air pour mieux appréhender les effets.**
- R3. Mesurer l'impact de l'implantation du centre aquatique sur le bruit autoroutier et sur les bruits récréatifs.**
- R4. Être attentif aux espèces allergisantes présentes sur le site en se référant au guide d'information sur la végétation en ville édité par le Réseau National de Surveillance Aérobiologique.**
- R5. Continuer à développer les mesures nécessaires concernant l'ambrosie.**
- R6. Poser des nichoirs à mésange charbonnière (*Parus major*) avec un diamètre d'entrée de 30-32mm. Une fois sédentarisée, la mésange peut consommer plusieurs centaines de chenilles processionnaires par jour en période de nidification et est capable en hiver de trouer les cocons.**
- R7. Prendre en compte l'ensemble des services écosystémiques lors de la conception des espaces verts urbains.**
- R8. Rappeler en été les risques liés à des expositions prolongées au soleil.**
- R9. Développer des campagnes d'information générale sur la maladie de Lyme et sur le moustique tigre en s'inspirant des différents guides disponibles, sur l'ensemble de la ville, et en étant attentif aux messages véhiculés.**
- R10. Informer les agents en charge de l'entretien des espaces verts d'enlever régulièrement sur le site les tiges de bambous rompues et autres sources de gîtes de développement du moustique tigre.**
- R11. Favoriser la présence des animaux prédateurs de moustiques avec l'aide de la Ligue pour la Protection des Oiseaux et de la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature.**

Mobilités actives et accessibilité



Le parc de l'Epervière est situé aux abords de l'autoroute A7, qui constitue une coupure urbaine avec le centre de Valence et le quartier de Valensolles, le plus proche du site.

Aujourd'hui, il est possible de s'y rendre en voiture et plusieurs parkings permettent de stationner aux divers points d'entrée du parc. Un bus, dont la fréquence de passage est toutefois limitée, dessert le port.

A pied ou à vélo, seuls deux passages rendent la traversée de l'autoroute possible mais restent d'accès difficiles, dangereux ou peu agréables et engageants. Mais la future création d'une « boucle verte » reliant les 5 parcs à proximité devrait améliorer son accessibilité en modes doux. Selon l'enquête déplacement du Grand Rovaltain, 3% des valentinois utilisent le vélo pour se déplacer et 38% des habitants la marche à pied.

Actuellement, il n'y a pas de signalétique spécifique pour s'y rendre en modes doux en dehors du fléchage de la ViaRhôna



Effets positifs du projet

- le projet de « boucle verte » avec des chemins de randonnées entre les parcs de la ville à travers les axes forts permettra le développement des déplacements actifs des habitants. En effet, si 5% des habitants utilisent le vélo et 50 % la marche, les bénéfices annuels à l'échelle de la ville de Valence seraient de 4,2 décès évités par an.
- les parkings permettent aux personnes à mobilité réduite et aux familles avec de jeunes enfants de profiter de cet espace

Vigilances

- Il faut être vigilant à la mise en place d'une étude coordonnée entre le centre aqualudique, la halte fluviale et la « boucle verte des parcs » afin d'améliorer de manière globale la connectivité des réseaux pour les déplacements à pied et à vélo tout en évitant au maximum les voies mixtes vélo/piétons

RECOMMANDATIONS

- R12. Favoriser des accès piétons et cyclistes de qualité en se référant également à l'étude Parcoura.**
- R13. Eviter autant que faire se peut les voies mixtes vélo/piétons.**
- R14. Prévoir une étude coordonnée entre le projet du centre aqualudique, celui de la halte fluviale avec celui de la « boucle verte des parcs » afin d'améliorer de manière globale la connectivité des réseaux pour les déplacements à pied et à vélo.**
- R15. Vérifier l'interconnexion entre le centre aqualudique et le parc pour que les deux structures ne soient pas indépendantes l'une de l'autre (offres de services et de transport public).**
- R16. Développer une signalétique innovante et incitative indiquant les temps de parcours à pied et à vélo à différents endroits de la ville vers le site de l'Epervière.**
- R17. Réfléchir à l'opportunité d'une application pour Smartphone sur les mobilités actives.**

Qualité esthétique et aménagements, biodiversité



Le parc de l'Epervière a été conçu de manière à offrir plusieurs espaces dédiés permettant de recouvrir l'ensemble des fonctions attendues par un tel espace : des fonctions ludiques (terrain de pétanque), sportives (zone de fitness), de détente (prairies), sociales (tables de pique-nique), culturelles (arboretum), pédagogiques (zone d'apprentissage du vélo) et de découvertes (verger).

Ces aménagements sont très appréciés, mais une aire de jeux pour les enfants était réclamée par les usagers.

Les associations comme le Ligue pour la Protection des Oiseaux et la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature souhaitent mettre en place des ateliers de découvertes et de sensibilisation à la nature réunissant un public intéressé et varié.



Effets positifs du projet

- les divers espaces dédiés du parc offrent des fonctions ludiques, sportives, de détente, sociales, culturelles, pédagogiques et de découvertes
- la conception « naturelle » du parc de l'Epervière peut rendre des services écosystémiques : protection de la biodiversité (corridor pour les oiseaux migrateurs, habitat pour diverses espèces d'insectes, de petits mammifères,...), régulation des cycles de l'eau, apport d'îlots de fraîcheur lors des épisodes de fortes chaleurs...
- les diverses activités qu'il propose sont vecteur de convivialité et de lien intergénérationnel
- le nouvel espace dédié aux enfants comblera les attentes des usagers
- le verger partagé aura un grand rôle à jouer dès qu'il sera opérationnel

Vigilances

- Certains équipements supplémentaires seraient nécessaires (attache-vélos, rampes, sanitaires,...)
- Une étude approfondie sur le verger partagé devrait être conduite

RECOMMANDATIONS

- R18. Ajouter des attaches vélos aux abords de la zone de fitness et du parcours ludo-sportif**
- R19. Ajouter un deuxième sanitaire**
- R20. Mettre des appuis en bois pour compléter le mobilier de repos le long des allées**
- R21. Rappeler aux usagers les risques d'exposition prolongée au soleil**
- R22. Proposer des ateliers pédagogiques sur le verger en impliquant des services de la ville, des associations et des habitants (taille des arbres, sensibilisation à l'alimentation, récoltes, cuisine...)**
- R23. Mettre en place une étude sociologique sur le verger partagé**

Gestion du parc : sécurité, propreté



Le parc de l'Épervière a été prévu pour être un parc naturel, éco responsable où des techniques de gestion préservant la biodiversité sont mises en place. Une attention particulière est portée sur la faune, en particulier les oiseaux grâce à l'implication de la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Le parc est en effet un lieu de passage privilégié des oiseaux migrateurs.

Cet espace naturel a retrouvé sa place auprès des usagers, et son image négative s'efface progressivement, mais la gestion différenciée suscite des craintes.

Effets positifs du projet

- le parc de l'Épervière se veut être un parc naturel, écoresponsable où des techniques de gestion préservant la biodiversité sont mises en place
- la volonté de conserver une « trame noire » permet de réduire la pollution lumineuse et de préserver la tranquillité de certaines espèces animales

Vigilances

- la gestion différenciée suscite des craintes qu'il est nécessaire de conforter par une meilleure communication et sensibilisation du public en particulier sur l'ambroisie
- il faut être attentif au respect des règles de bonnes conduites
- il est nécessaire d'expliquer aux usagers certains choix comme l'absence d'éclairage
- il faut rester vigilant à la taille et à la fréquence des manifestations organisées sur le site

RECOMMANDATIONS

- R24. Travailler sur divers moyens de communication à mettre en place expliquant le principe de gestion du parc**
- R25. Impliquer les associations (FRAPNA, LPO) pour communiquer auprès des usagers sur l'intérêt de préserver une trame noire**
- R26. Mieux informer la population sur la gestion de l'ambroisie**
- R27. Être attentif aux autres plantes envahissantes**
- R28. Pérenniser des ateliers participatifs à l'aide des associations**
- R29. Rappeler aux usagers les règles de bonne conduite dans les lieux publics et en particulier sur la tenue des chiens**
- R30. Être attentif à la taille et à la fréquence des manifestations pour le respect de la biodiversité**



La présence d'éléments naturels dans le parc de l'Epervière contribue à la qualité de vie et apporte de nombreux bénéfices en termes de fonctions sociales, économiques, environnementales et de santé. Ce parc est ainsi très attractif, pour différentes raisons (pour s'aérer, prendre l'air, se promener, rencontrer des gens et pour y exercer une activité récréative). Son attractivité dépend avant tout de sa taille et de la richesse des aménagements qu'il offre. Il a sans contexte une grande qualité environnementale mais les choix concernant son

entretien suscitent des craintes qu'il est possible de réduire grâce à des campagnes et ateliers de communication. Son accessibilité est le point principal qu'il est nécessaire de travailler et qui a une influence sur le type d'utilisateurs du parc. De la mère de famille accompagnant ses enfants au parc pour profiter d'activités en extérieur au sportif solitaire choisissant un cadre verdoyant pour sa course, le parc de l'Epervière a ainsi une image qui lui est propre, une ambiance particulière résultante de la combinaison de plusieurs facteurs. La construction du centre aqualudique, la création de la boucle verte et de la halte fluviale sont autant de facteurs à intégrer dans une conception globale pour améliorer cette accessibilité.

La ville de Valence et l'Agence régionale de santé ont soutenu la mise en place de cette EIS. De nombreux acteurs ont pu être mobilisés afin de participer peu ou prou à la construction des recommandations (élus, services de la ville concernés, associations) et ils ont largement contribué au bon déroulement de l'EIS. C'est une démarche jugée intéressante, innovante, qui aura réussi à créer une transversalité dans les services de la ville en phase de construction du projet. Elle permet de trouver un consensus autour d'avis contradictoires et de trouver les solutions les plus favorables.



Concernant le parc de l'Epervière, il est important maintenant de suivre la mise en place des recommandations et la « vie du parc » au fil des saisons, d'analyser l'appropriation du public et les usages qu'ils en font avec une attention particulière sur le fonctionnement du verger partagé. L'implication des associations comme Roulons En Ville à Vélo, Ligue pour la Protection des Oiseaux, doit perdurer et s'étendre à d'autres. Ce site du parc de l'Epervière

pourrait être pris en compte dans le cadre du prochain contrat local de santé (comité de suivi : appropriation du parc par la population, les associations...) en lien avec les différentes actions en cours (Parcours -parcours urbains actifs, la Maison Relais Santé, le centre santé jeunes, la santé des seniors, les Maisons Pour Tous ...)

